

Intervention du Cameroun sur la Coopération et l'Assistance

Genève, Réunion Intersession, 19 juin 2025

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Cameroun, en sa qualité de membre du Comité sur le renforcement de la coopération et de l'assistance, et Point Focal Genre dudit Comité, se réjouit des échanges fructueux engagés en vue de traduire dans les faits les actions 41 à 45 du Plan d'action de Siem Reap-Angkor.

Nous saluons la dynamique de renforcement de la solidarité internationale qui se dessine, et réaffirmons notre disposition à continuer à œuvrer, aux côtés des autres membres du Comité, à l'identification de bonnes pratiques, à la mise en relation des besoins et des offres d'assistance, et à l'intégration des questions de genre dans toutes les dimensions de la coopération.

Monsieur le Président,

Le Cameroun continue de faire face à des défis multiples liés à la présence d'engins explosifs improvisés, notamment dans les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord. Dans ce contexte, nous avons pu nouer plusieurs partenariats multilatéraux et bilatéraux structurants, avec l'appui de partenaires tels que la France, l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni. Ces collaborations ont permis de renforcer les capacités de nos équipes de déminage, d'élargir nos campagnes de sensibilisation dans les zones à risque, et d'intégrer des modules d'éducation au danger dans les curricula scolaires locaux.

Par ailleurs, notre engagement régional à travers la Force Multinationale Mixte (FMM) de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) illustre la pertinence d'une coopération opérationnelle dans la lutte contre les EEI. Ce partenariat a permis de démanteler plusieurs ateliers clandestins de fabrication d'explosifs, dans une logique de sécurité partagée.

Monsieur le Président,

Conscients des enjeux liés à la durabilité de nos efforts, le Cameroun explore désormais des approches respectueuses de l'environnement, en intégrant les considérations climatiques dans la planification de ses opérations de dépollution, conformément aux engagements pris au titre de l'Agenda 2030 et du Plan d'action de Siem Reap-Angkor.

Nous attachons une importance particulière à la promotion de l'inclusion et de l'égalité entre les sexes dans les politiques de coopération. L'identification et la prise en compte des besoins différenciés des femmes, des enfants, et des personnes handicapées font désormais partie intégrante de notre approche nationale.

Enfin, le Cameroun se prépare à organiser, avec le concours de ses partenaires, la première Conférence nationale sur la lutte contre les EEI, laquelle devrait poser les bases

d'une coordination interministérielle plus structurée, tout en offrant un cadre de dialogue entre pouvoirs publics, société civile et partenaires techniques et financiers.

Monsieur le Président,

Le Cameroun reste pleinement disposé à contribuer aux efforts collectifs visant à faire progresser l'efficacité de la coopération et de l'assistance, dans un esprit de transparence, de responsabilité partagée et d'équilibre.

Je vous remercie.